

ASSEMBLEE GENERALE DES 4 ET 5 MAI 2024 A BROUSSE (63)

Présents (19 adhérents): Gisèle Bonnet, Jean-Claude Bonnet, Hélène Chevalier, Marie-Christine Delafosse, Christine Griffon, Michel Griffon, Claudine Joly, Elisabeth Laurent, Louis Laurent, Jacqueline Lubin, Marc Lubin, Elisabeth Meignan, Evelyne Pichenot, Jean-Claude Rimbault, Bernard Simonet, Claudine Simonet, Jean-Marie Vilain, Anne Vincent, Marc Vincent.

Pouvoirs : 11

Adhérents à jour de leur cotisation : 30

Le quorum est atteint.

Plusieurs adhérents n'ont pas pu nous rejoindre pour des raisons de fête de famille, de santé, de météo agricole, de travaux en cours,...

Approbation de l'ordre du jour de l'AG : unanimité

Approbation du compte-rendu de l'AG de juin 2023 à Auvilliers-en-Gâtinais : unanimité

1. RAPPORT D'ACTIVITE

Venue de Dilu en France : Dilu, guide, a accompagné le voyage de l'automne dernier. Natif de Rapcha, traducteur francophone, il est à la tête d'une agence de treks à la fois sportifs et culturels. C'est le beau-frère de Bibi Rai. Nous lui avons proposé de venir en France, mais le visa ne lui a pas été délivré. Beaucoup de membres s'étaient impliqués pour le faire venir.

Photos de Jean-Claude Rimbault : un peu moins de ventes que l'an passé.

Réunion du printemps 2023, après l'AG, **avec l'Ambassade de France**. Marc Lubin y a participé en visio. Le but de cette réunion était d'échanger sur les difficultés des associations à envoyer des fonds au Népal depuis la nouvelle législation. Elle n'a été suivie d'aucun effet. Il n'y a même pas eu de compte-rendu. La réunion concernait davantage les grosses ONG.

Il est important que notre association soit connue de l'ambassade.

L'ambassadeur nous a dit que l'Ambassade de France à Kathmandu est une ambassade de seconde zone. Tout se traite à Delhi.

Veille dans la presse sur ce qui se passe au Népal : Népalais enrôlés dans l'armée russe pour combattre en Ukraine, Sécheresse au Népal

Voyage au Népal : automne 2023 / Compte-rendu fait par Louis Laurent (cf annexe)

Quelques infos en vrac de la vie à Rapcha extraites du compte-rendu, et/ou inspirées par le voyage :

- la séance de projection de photos à Rapcha a été une belle soirée, très animée (photos prises lors des voyages des membres ANUVAM). Les habitants de Rapcha se sont reconnus.

- Poteaux électriques entre Salleri et Rapcha déposés au sol, le long de la route, prêts à être montés.

- Internat de filles: il semblerait qu'il ait été financé par l'association "Stay at school".

Quelle association fait quoi à Rapcha ? C'est toujours très difficile d'avoir une vue claire sur ce sujet.

Au moment du passage des membres d'ANUVAM à Rapcha, c'était la fête de Dashain. Tous les élèves étaient en congé. L'internat était vide : c'est là qu'ont dormi les voyageurs.

- Le Directeur de l'école et le Maire essaient de faire monter l'école de Basakhali du niveau 10 au niveau 12

- Jasé a renoncé au projet de créer une école technique : il n'en a plus les moyens et veut s'occuper de sa famille

- Ferme : sur 250 noyers plantés, 80 sont morts.

Poulets, faisans, cochons et poissons (truites) sont élevés sur l'exploitation.

Ils pratiquent le maraîchage pour leur consommation.

- Dispensaire : Le revêtement de sol est en piteux état

Adduction d'eau : à partir de mai, il n'y a plus d'eau. Les captages arrivent à se tarir.

- Médicaments : les plus courants sont fournis par le gouvernement. ANUVAM fournit le plus spécifiques.

- Le poste de médecin de Kastap n'est plus pourvu

- Le niveau de santé des enfants s'est amélioré. Qu'en est-il de celui des femmes ?

- Les incinérateurs d'ordures sont placés au bord du chemin. Fonctionnent-ils ?

- Trekking: intéressant car hors des sentiers battus. Peu de touristes. Villages authentiques.

Annette a réalisé un livre photo qui a été regardé avec intérêt. Il est possible de le commander.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

2. RAPPORT FINANCIER

Les frais bancaires ont augmenté : du fait de la nouvelle organisation, nous virons l'argent directement à l'association concernée. De ce fait, il y a davantage de virements, et donc des frais bancaires plus élevés.

Rapport financier joint à ce compte-rendu

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

3. SALAIRE ENSEIGNANT BASAKHALI

Il avait été convenu qu'ANUVAM verse 3 années de salaire pour le professeur de Shree Basakhali. Nous en sommes à la 3^e année. Ensuite, c'est le gouvernement qui va payer le salaire du professeur.

4. PETITES ECOLES : BODU ET RIMKU

ANUVAM continue à soutenir la papeterie des écoles maternelles de Bodu et Rimku cette année encore, soit 2 x 100€ / Ecoles concernées : Ecole maternelle Shree Jana Kalyan et Ecole maternelle Shree Dipendra Adarsha

5. TOILETTES DE L'ECOLE SHREE CHANDRODAYA A THULODUNGA

Le projet a déjà été présenté l'an passé et ANUVAM a demandé des modifications. Un nouveau projet a été préparé et est joint à la demande.

Coût annoncé : 634 000 rps, soit 4 400 €

Ce nouveau projet coûte 1 000 € plus cher que le précédent.

Vincent Pena suit le projet. Il les pousse à tendre vers la qualité. Il a rédigé un cahier des charges (cf annexe) et dessiné un croquis.

Nous leur faisons confiance, mais nous mettons des garde-fous :

- emplacement des toilettes (choisir un endroit à l'abri d'un glissement de terrain ou d'un éboulement)
- fondations solides
- mur de base de 60 cm
- toilettes visibles, pour une surveillance par les adultes

Remarques des adhérents :
pourquoi pas des toilettes sèches face à l'incertitude de l'eau ?
récupérer l'eau du toit pour un lave-mains
sont-ce des toilettes à la turque ?
combien de toilettes ? 1 pour les enseignants ? 1 garçons ? 1 filles ?

Dire oui sur ce projet. Insister sur les recommandations de Vincent.

L'emplacement montré à Louis Laurent en octobre ne convient pas.

Vincent se met en contact avec Yadav pour un emplacement adéquat et des fondations solides.

La plateforme de la cour, destinée à la construction de la salle informatique : pourrait-on y adosser les WC ?

Nous débloquerons les fonds quand nous serons d'accord sur l'emplacement et la qualité des fondations. Et nous les débloquerons au fur et à mesure de la production de photos.

6. DISPENSAIRE

A/ Le revêtement de sol : Construit avec des fonds ANUVAM il y a 11 ans, le dispensaire présente un revêtement de sol dégradé. Une entreprise spécialisée dans l'installation de revêtements de sols dans les dispensaires des communautés rurales du Népal a été contactée.

Le devis s'élève à 362 700 rps, soit 2 540 €, sans le prix du transport et de la pose. La qualité des matériaux justifie-t-elle ce coût ?

Compte tenu du prix élevé des fournitures, la Mairie pourrait-elle participer ? Pour quel montant ?

1^{er} devis, achat des matériaux : ANUVAM est d'accord pour le prendre en charge (2 540 €)

2^e devis, transport et pose : on ne connaît pas le montant exact. On peut l'estimer à 65 800 rp, soit 460 €. ANUVAM souhaiterait que la Mairie participe à la prise en charge de ces 460 €. Néanmoins, nous allons budgéter une partie de cette somme, soit 200 €

Nous attendons un budget définitif pour ce projet.

B/ Les médicaments :

Le gouvernement fournit les médicaments classiques. ANUVAM fournit les médicaments spécifiques. Or nous ne savons pas s'ils sont utilisés ou non. Les médicaments ont une date de péremption. Il est décidé, pour cette année, de faire l'autruche. Ils ne nous demandent rien, nous n'envoyons rien.

C/ Le transfert de fonds : Il n'est pas possible jusqu'à maintenant d'envoyer de l'argent directement au dispensaire. Demander à Yadav à qui on peut verser l'argent pour le dispensaire. Il nous faudrait les références bancaires. Peut-être allons-nous passer par la Mairie pour le faire transiter.

D/ L'approvisionnement en eau : ANUVAM reste préoccupé par ce sujet. A partir de mai, il n'y a plus d'eau. S'il n'y a pas d'eau, comment laver les sols ? faire tourner les machines à laver ? laver les patients ? C'est à la Mairie de prioriser le dispensaire pour la fourniture en eau.

7. FERME : PROJET AGRICOLE

- Noyers : Une plantation de 250 noyers a été faite sur un terrain de l'école. Le but : que la vente des noix paie les frais des familles pour scolariser leurs enfants. Or 80 noyers sont morts. Il en reste 170. Ils vont en replanter 80, achetés dans la région de Jumla. Et ils vont arrêter là.

- Serres : lors d'un épisode de vent fort, les serres ont été endommagées. L'équipe de la ferme demande si ANUVAM financerait des serres à armature métallique pour remplacer celles à armature bambou.

Réponse d'agriculteurs ayant des serres : avec du vent, les armatures métalliques ne résistent pas non plus. Il faut des amarres profondes, et surtout des éléments métalliques de gros diamètre : 40 à 45 mm. C'est très cher à l'achat et au transport.

Leurs serres en bambou sont-elles en arrondi ? ou en cathédrale ?

Ce n'est pas le matériel qui pose problème, c'est la façon dont le bambou est amarré dans le sol.

Il leur faudrait cintrer les bambous quand ils poussent.

Que veulent-ils planter dessous ?

Il convient de protéger les serres avec des haies.

Les serres en bambou : c'est une réponse locale.

Coût d'une serre en tubes métalliques 40 mm : 16 m long x 4 m large : environ 3 500 €

Pour l'instant, ANUVAM n'envisage pas de budgéter ce projet qui, d'ailleurs, n'en est qu'au stade de la réflexion.

Remarque : A qui profite le collectif de la ferme ? A tous les villageois ou seulement à un groupe de personnes ?

Nous n'avons pas encore la réponse à cette question. Déjà, en 2022, nous nous posions la question de connaître la destination des profits de la ferme.

8. FONDS DE SECOURS D'URGENCE RAPCHA BICASH CLUB

Le MIC (ou Motherland Improvement Club) existe depuis plus de 30 ans, est devenu le Rapcha Bicash Club.

Il a mis en place un fonds de capital où les individus et les associations peuvent faire un don qui est déposé dans une banque. Le fonds est déposé à la Banque de développement agricole. Il est convenu que le capital ne sera en aucun cas retiré. En contrepartie, le taux d'intérêt servi (variable) sera relativement meilleur que celui du compte ordinaire, et les intérêts gagnés pourront être utilisés à tout moment. Le taux varie entre 8 et 9 % par an.

Ensuite seuls les intérêts pourraient être utilisés pour faire face à des situations accidentelles ou d'urgence : sauvetage de personnes gravement malades ou blessées : (location d'hélicoptère ou d'ambulance, paiement de frais médicaux), aide aux familles souffrant de catastrophes telles que tremblement de terre, incendie, glissement de terrain ou tempête et ont tout perdu, aide aux familles dont un membre a besoin d'un soutien médical régulier et à long terme.

L'objectif est de collecter environ 10 millions de roupies, soit 70 000 € au cours des 5 prochaines années.

Actuellement 500 000 roupies ont été collectées (soit 5 % de l'objectif total)

Le Bicash Club demande à ANUVAM d'apporter 1000 € à ce fonds.

Commentaires des membres : le montage est douteux. Les intérêts sont à taux variable. Le capital va se dévaloriser et il ne restera rien en intérêts. Nous nous faisons du souci pour eux de s'engager dans ce projet.

S'ils réussissent à collecter 70 000 €, ils toucheront 5 000 € d'intérêts par an. Un voyage en hélicoptère aura vite fait de tout dépenser.

ANUVAM ne s'engage pas sur ce projet.

9. SWO (Social Welfare Office)

Le SWO est un organisme gouvernemental chargé, entre autres, de vérifier les comptes des associations locales qui reçoivent de l'argent pour œuvrer sur le plan sanitaire et social.

Après avoir contrôlé le FEILSS en remontant dans les données 9 années en arrière, soit des heures de travail pour nos amis, le paiement d'un avocat pour les y aider, voici maintenant que le SWO va venir à Rapcha : 2 fonctionnaires népalais vont venir vérifier que l'argent reçu par le FEILSS a bien été employé à ce qui a été déclaré (dispensaire, ferme, écoles,.....).

Yadav et Jasé ont dû faire de nombreuses photocopies une nouvelle fois. Leur demander combien cela leur a coûté.

Les frais de déplacement, hébergement et nourriture du SWO (350 €) doivent être pris en charge par le FEILSS ! Et les salaires des fonctionnaires du SWO aussi !

Il est important de dire à Yadav qu'ANUVAM va les aider à payer, quoi qu'il arrive.

Suggestion d'attitude face au SWO : comment le ministère peut-il demander de l'argent alors que le FEILSS n'a plus d'argent ?

Pour info : UTSH a vécu le même processus de contrôle. Cela a duré 8 jours.

10. FIN DU FEILSS

Le FEILSS a été créé à la demande d'ANUVAM afin que nous puissions envoyer des fonds. C'était ensuite le FEILSS qui les répartissaient auprès des écoles, du dispensaire, de la ferme,...

Maintenant, le FEILSS ne peut plus recevoir de fonds, à moins d'un prélèvement important (25 %) de la part du gouvernement.

Il serait plus compliqué et surtout plus cher de dissoudre le FEILSS. Nous conseillons à nos amis de le mettre en sommeil.

Maintenant, nous envoyons directement l'argent à la structure concernée : écoles. Nous disposons des références bancaires de nos destinataires.

Ce que nous craignons : que le gouvernement veuille mettre en place un impôt sur les fonds que les associations locales reçoivent de l'étranger.

11. TREKS SOLIDAIRES

Un itinéraire a été proposé par Marc Lubin il y a quelques années : trek au lac Dudh Kund.

L'itinéraire a un succès certain maintenant. Un lodge a été construit là où il manquait.

L'intérêt de ce trekking est pluriel :

1/ séjour de 3-4 jours dans le village

2/ on voit le Népal des collines, c'est-à-dire la vraie vie du Népal, entre 600 et 3000 m

3/ on approche des hauts sommets et on les voit bien en montant au lac Dudh Kund

4/ grotte sacrée en bordure du lac, lieu de pèlerinage

Relancer ce trek et le développer pourrait être un projet pour les années à venir. Dilu, francophone, avec son agence de trek, pourrait reprendre cet itinéraire. Le trek pourrait démarrer au village car il y a maintenant des gîtes pour accueillir les trekkeurs : près de la Mairie (grand), et à Anderi.

Dilu a des contacts en France et en Suisse et il a une présence énorme sur les réseaux sociaux.

Il pourrait être la vitrine d'ANUVAM au Népal. Il donnerait l'info qu'il est originaire de Rapcha, qu'il y a une association qui travaille sur ce village. Pour chaque trek, il pourrait mettre une somme dans la caisse d'ANUVAM. Il dirigerait ensuite les trekkeurs vers nous pour qu'ils puissent adhérer.

Dilu a trouvé un créneau : proposer aux personnes qui ont des moyens physiques limités des randonnées avec 400 m maximum de dénivelée. Idem pour des voyages avec des enfants. Idem en mélangeant grands-parents et petits-enfants.

Le voyage ANUVAM de l'automne dernier, organisé par Louis Laurent, pourrait également déboucher sur un second itinéraire de trek solidaire.

12. COLLECTE D'ARGENT POUR LE VOYAGE DE DILU

Un certain nombre d'adhérents ont envoyé de l'argent à Louis Laurent pour financer le voyage de Dilu en France. Les fonds ont été transmis à Dilu au Népal. Or il n'a pas obtenu de visa et ne peut pas venir. L'argent est aujourd'hui sur le compte bancaire personnel de Dilu. Il a tout de suite demandé comment faire pour renvoyer l'argent.

Cette question va être traitée directement par Louis Laurent avec chaque donateur.

13. SITE INTERNET ET FACEBOOK

Pensons les uns et les autres à envoyer des informations à Hélène Chevalier et Jean-Claude Raimbault pour qu'ils puissent alimenter ces outils de communication.

Comment aller sur son espace adhérent sur le site internet ? NOM + Initiale du prénom

Si le mot de passe est oublié, cliquer sur "mot de passe oublié" et vous obtiendrez de l'aide pour résoudre ce souci.

14. DIVERSES REMARQUES

- L'histoire d'ANUVAM : Tout est parti d'un coup de cœur entre Marc Lubin et Pancha. Maintenant, c'est une nouvelle génération qui arrive aux manettes. Nous les soutenons et les soutiendrons. Nous sommes dans la transition. Vincent Pena se sent très impliqué dans ANUVAM.

L'an prochain, nous allons chercher un lieu d'AG près de chez Vincent Pena pour lui faciliter sa participation à l'AG.

- Nos relations avec nos amis du village :

Chandra : c'est le nouveau Maire de Rapcha. Il serait bon d'avoir un contact direct avec lui. Il parle anglais. Il est responsable du dispensaire. Nous serions ravis de collaborer avec lui sur ce sujet.

Dilu, guide francophone

Ramesh : cuisinier et porteur. On peut s'appuyer sur lui

Sokal bien connu de longue date d'ANUVAM

Ce serait vraiment bien de réussir à faire venir en France Dilu, Sokal, Yadav et Jasé. Il faut s'y prendre un an à l'avance.

- Nos relations avec l'Ambassade de France : notre association doit se faire connaître auprès du service des visas à Nantes et à Delhi. Envisager une visite avec Michel D. A Kathmandu, l'ambassade est de seconde zone, avec un service minimum. C'est le consul qui s'occupe des visas. Or le consul est à Delhi.

- Communications : il y a internet, mais il y a des coupures d'électricité. Les poteaux électriques ont-ils été installés ?

- Remarque : Avant de nous lancer dans un nouveau projet, nous pourrions améliorer nos projets passés. Par exemple envisager la construction d'une réserve d'eau pour le dispensaire.

- Don : Il y a une dizaine d'années, nous avons participé à une expo photo organisée par Philippe Mussot. Celui-ci a contacté Evelyne Pichenot dernièrement afin de présenter les projets d'ANUVAM à son association dans le domaine éducatif et solliciter un appui financier (1000 €).

En effet, chaque année, son association fait un don à une association qui s'occupe de développement solidaire. Son association est très sensible aux questions d'éducation.

- Un certain nombre d'adhérents n'ont pas renouvelé leur cotisation. C'est le moment de le faire. Inclure un formulaire d'adhésion / ré-adhésion sur la convocation à l'AG, sur le compte-rendu de l'AG

- Projets de voyages : Certains membres ont le projet d'aller au Népal dans les années à venir. Rien de précis pour le moment.

15. RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Président Marc Lubin

Trésorière

Claudine Joly

Vice-Présidente Gisèle Bonnet

Trésorière adjointe

Claudine Simonet

Secrétaire Jean-Claude Raimbault

Secrétaire adjointe Elisabeth Meignan

Résultat du vote :

Pour : 19

16. COTISATIONS 2025

Cotisation pour revenus modestes, et les moins de 30 ans : 30 €

Cotisation pour tous : 60 €

17. ASSEMBLEE GENERALE ANUVAM 2025

Elle se tiendra les 17 et 18 mai 2025

Lieu à préciser (à proximité de chez Vincent Pena dans l'Allier)

Conditions dont nous avons besoin : logement pour une vingtaine de personnes

1 salle pour travailler

prix : jusqu'à 25 € par personne

11h15 le dimanche 5 mai : fin de l'AG
--

Pensez à renouveler votre adhésion ! (bulletin d'adhésion joint à ce message)

Pièces jointes : 1) Rapport financier

2) Budget prévisionnel 2024-2025

3) Bulletin d'adhésion / ré-adhésion

4) Compte-rendu du voyage de l'automne 2023 par Louis Laurent

5) Cahier des charges des toilettes de l'école Shree Chandrodaya à Thulodunga

Comptes ANUVAM 2023-2024. Période 1/05/2023 au 10/04/2024.

Dépenses		Recettes	
Assurance MAIF	122.95	Adhésions (30 personnes)	1740
Frais bancaires dont 3 versements Népal 74.5 €	122.16	Dons individuels	2510
Adhésion UTSH	50	Produits activités essentiellement conférence et photos	880.5
Frais informatiques	55.65	Intérêts bancaires	539.08
Fournitures photos	164.94		
Total	515.7	Total	5669.58
Solde positif	5153.88		

Versements effectués à nos partenaires népalais, en lien avec les décisions prises à la dernière AG.

Yadav et Jasé : 1500 € ; remboursement frais enquête SWO: 2000 € ; salaire prof 4000 € ; dispensaire 500 € ; ferme 600 € ; école Rimku 100 € ; école Bodu 100 € ; Dilu interprète 200 €. Soit un total de 9000 €.

Situation bancaire au 1/05/2023 (livret + compte courant) : $18135,68 + 1194,45 = 19330,13$ €

Situation bancaire le 10/04/2024 (livret + compte courant) : $14774,76 + 709,25 = 15484,01$. Donc on a prélevé 3846.12 € sur nos réserves bancaires.

PREVISIONNEL 2024-2025

Avoir en début d'exercice

15 480

		EMPLOI			RESSOURCES		
ACTIONS AU NEPAL							
AIDES AU FONCTIONNEMENT							
	salaire prof de sciences		4 000	COTISATIONS			1 700
	aides aux petites écoles		200				
	indemnisation YADAV et JASE		1 500	PRODUITS DES ACTIVITES			500
AIDE A L' INVESTISSEMENT				DONS			1 600
	toilettes pour Chandroya School		4 400				
	dispensaire		2 740	interets bancaies			200
prise en charge frais SWO	enquête		350		ss total	4 000	
	sous total		13 190				
FRAIS DE FONCTIONNEMENT							
* assurance			130				
* frais de secrétariat			70				
* informatique			60				
* frais bancaires			200	REPRISE SUR PROVISIONS			9 740
* autres frais de fonctionnement			90				
	sous total		550				
TOTAL DES EMPLOIS			13 740		TOTAL RESSOURCES		13 740

Avoir à la clôture del'exercice

5 740

Cahier des charges : Projet toilettes Ecole de Thulodhunga

Généralités :

- Prévoir des toilettes hommes et des toilettes femmes
- Limiter la taille de la construction au minimum. Par exemple 10 ft x 7 ft (3.05mx2.15m)
- Limiter la hauteur de la construction au minimum. Par exemple 8ft (2.43m)

Emplacement :

- Positionner la construction le plus loin possible de la pente pour limiter la pression sur la terre et limiter les risques de glissement de terrain= 2m en amont et 2m en aval.
- Positionner la construction de manière qu'elle puisse être surveiller par les enseignants.

Structure :

- Essayer d'être le plus compact possible
- Demander précision sur les fondations. Largeur 2 fois l'épaisseur du mur à 3ft de profondeur (90cm)
- Faire une dalle ou un chape ciment sur pierre au sol
- La maçonnerie pierre devra intégrer une bande sismique basse sous porte en béton armé et une bande sismique à mi-porte toujours en béton armé.
- Avoir une structure le plus légère possible. Partie basse en pierre (hauteur environ 1m) et partie haute en ossature bois et tôles.

Hygiène/confort :

- Prévoir un sanitaire homme et un sanitaire femme
- Prévoir un robinet avec petit évier en céramique dans chaque sanitaire ou un point d'eau avec un sceau si hors budget
- Prévoir des surfaces durables et facile à nettoyer dans les parties sanitaires. A minima ciment taloché fin, au mieux carrelage sol et mur jointé.
- Prévoir un robinet extérieur (Est-ce utile ?)

Vincent pour Amman 02/05/24
Thubodhunge School



